



BORAN-SUR-OISE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Relevé de décision - réunion du 16 novembre 2016 – 16h30

1. OBJET DE LA REUNION

Réunion de lancement.

2. LIEU DE LA REUNION

Mairie de Boran-sur-Oise

3. PRESENTS

NOM ET PRENOM	ORGANISME / COLLECTIVITE	FONCTION
DUMORTIER Jean-Jacques	Boran-sur-Oise	Maire
de MOUSTIER PHILIBERT	Boran-sur-Oise	1 ^{er} Adjoint
HAINAUT Jean-Jacques	Boran-sur-Oise	3 ^{ème} Adjoint
SCHIRATTI DOUCHEZ Anne	Boran-sur-Oise	4 ^{ème} Adjoint
RONCIN Janick	Boran-sur-Oise	5 ^{ème} Adjoint
FAUVAUX Nicole	Boran-sur-Oise	Conseillère municipale
SERVOISIER Céline	Boran-sur-Oise	Conseillère municipale
MARQUES Sabrina	Boran-sur-Oise	DGS
FELDER Guillaume	atopia	Urbaniste

4. POINTS ABORDES

Vie locale et bassin d'emploi

- Les besoins commerciaux et en services sont assurés pour partie par l'offre communale (boulangerie, La Poste, Crédit Agricole...) et par les enseignes commerciales et supermarchés de Villers-sous-Saint-Leu, Gouvieux, Chambly, Persan, Saint-Maximin. Les risques de fermeture de l'agence bancaire et de La Poste constituent une menace pour la commune.
- La commune bénéficie d'une offre médicale (médecins, kinésithérapeute, cabinet infirmier...).
- La plateforme aéroportuaire de Roissy – Charles de Gaulle, Paris et le nord de la région Ile-de-France constituent les principales zones d'emplois des habitants de la commune.
- Offre et parcours scolaire : la commune est équipée d'un groupe scolaire maternelle – primaire. Gouvieux (collège) et Chantilly (Lycée) sont les établissements fréquentés par les scolaires du secondaire.
- Gouvieux, le secteur de la Forêt du Lys sont des partenariats privilégiés pour la commune et un bassin de vie apprécié (marché, enseignement secondaire...). La proximité de l'Ile-de-France, l'accessibilité (ferroviaire et routière), le cadre de vie villageois participent à l'attractivité de la commune sur le plan résidentiel.

Tourisme – Patrimoine

- A l'échelle de l'intercommunalité, la commune présente un réel potentiel de développement touristique (bords d'Oise, ancienne plage, patrimoine, histoire et proximité de la forêt) et se positionne dans un territoire touristique et récréatif de premier plan au nord de la région Ile-de-France : Auvers-sur-Oise – Chantilly – Ecouen – Royaumont – Senlis / parc Astérix...

Développement économique

- Le développement économique est un enjeu important pour la commune :
 - maintien et installation de commerces de proximité et d'activités de services dans le centre village,
 - accompagnement des activités industrielles sur place.

Equipements - urbanisme

- La station d'épuration a une capacité nominale de 3 000 eq./hab. En 2016, la station est en-dessous de sa capacité nominale (2 100 eq./hab).

- La commune développe une stratégie foncière et immobilière pour la réalisation de logements mais aussi une démarche d'acquisition : préemption de RDC commerciaux,

5. PROCHAINES REUNIONS

- Diagnostic – Lundi 6 février 16h30
- Pré-projet de Village – Jeudi 2 mars 16h30
- Projet de Village - Jeudi 30 mars 16h30

5. GLOSSAIRE

- DUP - Déclaration d'Utilité Publique
- DPU - Droit de Prémption Urbain

- EBC - Espace Boisé Classé
- ENS : espaces naturels sensibles
- ER - Emplacement Réservé

- GES : gaz à effet de serre

- OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation

- PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- PEB : plan d'exposition aux bruits
- PLU - Plan Local d'Urbanisme
- PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal
- PPA - Personnes Publiques Associées
- PPR : plan de prévention des risques
- PPRN : plan de prévention des risques naturels
- PPRT : plan de prévention des risques technologiques

- RNU : règlement national d'urbanisme

- SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

- SCOT : schéma de cohérence territorial

- SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- SRCAE : schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
- SRCE : schéma de cohérence écologique

- TVB : trames vertes et bleues

- ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
- Zone A : zone agricole du PLU
- Zone AU : zone à urbaniser du PLU
- Zone N : zone naturelle et forestière du PLU
- Zone U : zone urbaine du PLU